



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple Un But Une Foi

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, DE L'APPRENTISSAGE ET DE
L'INSERTION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Année Scolaire :
N° dossier Mirador :
IEN :
N° CNI :
Matricule de solde :
Corps :
Grade..... Depuis le
Dernier diplôme professionnel :
Spécialité :
Téléphone :
Email :

MODELE I (FPT ET ENSEIGNEMENT GENERAL)

| | | |
|--|---|--|
| FICHE DE DEMANDE DE MUTATION A UN POSTE D'ADJOINT | | |
| Enseignement Général <input type="checkbox"/> | Secondaire technique <input type="checkbox"/> | Formation professionnelle <input type="checkbox"/> |

Prénoms et nom de famille.....
Sexe..... Date et lieu de naissance
Situation de famille (célibataire, marié) Nombre d'enfants :
Poste actuel IEF..... IA.....
En qualité de..... Depuis le

| |
|--|
| Programme innovant : (à justifier) |
| Durée dans le programme Classe (s) tenue (s) |
| Option de l'agent dans le programme : |

POSTES DEMANDES (sans ordre de préférence)

..... IEF..... IA.....
..... IEF..... IA.....
..... IEF..... IA.....
..... IEF..... IA.....

| ELEMENTS FONDAMENTAUX | Intéressé(e) | IA/IEF | Commission académique |
|---|--------------|--------|-----------------------|
| Ancienneté dans l'Enseignement (à justifier) Date d'entrée dans l'enseignement : 1 point x (nombre d'années) = | | | |
| Ancienneté dans le poste (à justifier) Date d'accès au poste actuel : 1 point x (nombre d'années) = | | | |
| Lieu de service (localité où le demandeur est en service) Zone n° 3 (cf. verso) points x 10(nombre d'années) = | | | |
| Moyenne des 2 dernières notes administratives (à justifier) Année : Note..... Année : Note..... Moyennesur 20 | | | |
| Chargé(e) de famille : 1 point par enfant âgé de 21 ans au plus. Joindre les extraits de naissance – de 6 mois ou le certificat de vie ou l'en-tête du bulletin de salaire indiquant le nombre d'enfants 1 point x (Nombre d'enfants) = | | | |
| BonusA..... Nombre de points..... = (Indiquer les références du bonus s'il y a lieu) | | | |
| DIMENSION SOCIALE (une seule possibilité est offerte : rapprochement de conjoints ou cas social) | | | |
| Rapprochement de conjoints Année de mariage = Année d'accès au poste actuel Couple mixte <input type="checkbox"/> Couple enseignant <input type="checkbox"/> | | | |
| A : Distance entre conjoints Km /70 km = B : (1.point(s) x années d'éloignement des conjoints) = Bonus R : A+B | | | |
| Cas social (cumul de deux cas au maximum) Cas 1 : Enfant malade ou handicapé 5 points X (Nombre d'enfants malades) = <input type="checkbox"/> Cas 2 : Conjoint (e) malade : 5 points = <input type="checkbox"/> Cas 3 : Ascendant direct malade : 5 points = <input type="checkbox"/> Total : + = | | | |
| TOTAL | | | |

Date et signature de l'intéressé (e) :

CLASSEMENT DES POSTES

ZONE 1 (1 point) :

- **Capitales régionales** de Dakar, Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Louga, Saint-Louis et Ziguinchor
- **Communes de** : Mbour, Khombole, Tivaouane, Saly Portudal, Pout, Mboro, Mékhé, Richard Toll, Pire, Joal-Fadiouth, Bambey, Mbacké

ZONE 2 (2 points) :

- **Capitales régionales** de Matam, Kédougou, Kolda, Tambacounda et Sédhiou,
- **Capitales départementales et Communes de** Ourossogui, Dahra Djolof
- **Localités de** : Thiès Département et Saint Louis Département.

ZONE 3 (3 points) : Chefs lieu des Communes hors capitales régionales et départementales, Médina Yoro Foulah,

ZONE 4 (4 points) : Autres localités des régions et départements, hors communes et zones insulaires (Iles du Saloum, Iles à Morphil, Iles de Casamance).

BONUS

BONUS ANCIENNETE (A) : Un bonus de **5 points** est attribué aux enseignants ayant une ancienneté de **8 ans** à un poste hors des communes des régions de : Tambacounda, Saint-Louis, Kolda, Fatick, Diourbel, Ziguinchor, Kédougou, Sédhiou, Matam, Kaffrine, Louga, Kaolack.

BONUS DISTANCE (D) : Un bonus est attribué aux enseignants de **tous ordres pour une mutation d'une zone à une autre selon le schéma ci-après :**



NB : en cas de choix portant sur des zones différentes, le bonus le moins élevé est appliqué

BONUS GENRE (G) : Un bonus de 5 points est attribué aux femmes ayant exercé pendant cinq ans en zone rurale (hors chefs-lieux de communes).

BONUS RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS (R) :

Coefficient couple enseignant = 02 - Coefficient couple mixte = 01

| | | | | | | | | | | |
|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------|
| De 70 à 139 km | De 140 à 209 km | De 210 à 279 km | De 280 à 349 km | De 350 à 419 km | De 420 à 489 km | De 490 à 559 km | De 560 à 629 km | De 630 à 699 km | De 700 à 769 km | ≥770 km |
| 1 pt | 2 pts | 3 pts | 4 pts | 5 pts | 6 pts | 7 pts | 8 pts | 9 pts | 10 pts | 11 pts |

BONUS PROGRAMME INNOVANT (PI) : un bonus de **05 points** est attribué aux enseignants ayant exercé au moins pendant quatre (04) ans dans un même programme innovant. Ce bonus n'est accordé qu'une seule fois.

NB : Produire les pièces justificatives pour tous les critères (certificats de résidence, de mariage, médical attesté par un médecin assermenté, dernière décision de mutation)

VISAS DES SUPERIEURS HIERARCHIQUES

Le Chef d'établissement

L'Inspecteur de l'Education et de la Formation

l'Inspecteur d'Académie

le.....

le.....

le.....

Pièces jointes pour les cas sociaux :

1. Certificat (s) médical (aux) certifié(s) par le centre médicosocial, l'Inspection médicale des écoles(IME) ou le médecin Chef de circonscription datant de moins de 3mois
2. Autres pièces justificatives du cas social

Pièces jointes pour les cas de rapprochement de conjoint :

1. Certificat de mariage
2. Certificat de résidence ou certificat d'exercice ou décision de mutation du conjoint.

NB : remplir une fiche en deux exemplaires



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple Un But Une Foi

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DE L'APPRENTISSAGE ET DE
L'INSERTION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Année Scolaire :
N° dossier Mirador :
IEN :
N° CNI :
Matricule de solde :
Corps :
Grade : depuis le
Dernier diplôme professionnel :
Discipline :
Téléphone :
Email :

MODELE II (FPT et ENSEIGNEMENT GENERAL)

**FICHE DE DEMANDE DE MUTATION A UN POSTE DE RESPONSABILITE : PROVISEUR --
CENSEUR – CHEF DES TRAVAUX – SURVEILLANT GENERAL – PRINCIPAL --- DIRECTEUR
D'ECOLE, DIRECTEURS DES ETUDES, DIRECTEURS DE CENTRE FORMATION
PROFESSIONNELLE**

Prénoms et nom de famille
Sexe..... Date et lieu de naissance
Situation de famille (célibataire, marié).....Nombre d'enfants :
Poste actuel IEF.....IA
En qualité de..... Depuis le
Programme innovant..... Durée dans le programme

POSTES DEMANDES PAR ORDRE DE PREFERENCE

1^{er} choix IEF IAen qualité de
2^{ième} choix IEF IAen qualité de
3^{ième} choix IEF IAen qualité de
4^{ième} choix IEF IAen qualité de

| ELEMENTS FONDAMENTAUX | Intéressé(e) | IA/IEF | Commission académique |
|--|--------------|--------|-----------------------|
| -Ancienneté dans l'enseignement (à justifier) Date d'entrée dans l'enseignement..... 1point x..... (nombre d'années) | | | |
| -Ancienneté dans le corps (à justifier) Date d'accès..... 1point x..... (nombre d'années) = | | | |
| -Postes de responsabilité occupés (à citer au verso et joindre actes) 1 point x..... (nombre d'années) = | | | |
| - Note de mérite à justifier (année de la dernière note d'inspection) Note : sur 20 = | | | |
| Moyenne des 2 dernières notes administratives Année :Note..... Année :Note..... Moyenne.....sur 20 = | | | |
| BONUS | | | |
| Bonus genre 1 : accorder cinq (05) points à une enseignante ayant une ancienneté de cinq (05) ans au moins dans le corps | | | |
| Bonus genre 2 : (une seule option est possible) A/ adjointe sollicitant un poste en zone rurale (15 points) B/ adjointe sollicitant un poste en zone urbaine (10 points) C/ responsable sollicitant un poste (10 points) = | | | |
| Bonus PI : Accorder 05 (cinq) points à un enseignant ayant fait au moins quatre (04) ans dans un programme innovant. | | | |
| TOTAL | | | |

NB :

*En cas de demande de postes situés en zones urbaine et rurale, seul le bonus réservé à la zone urbaine sera retenu
*Seuls les candidats au poste de Directeur d'école élémentaire et préscolaire sont concernés par la note de mérite

POSTES DE RESPONSABILITE OCCUPES (A JUSTIFIER)

- 1 du au
- 2 du au
- 3 du au
- 4 du au
- 5 du au
- 6 du au
- 7 du au
- 8 du au

APPRECIATIONS DES SUPERIEURS HIERARCHIQUES

1. Le Chef d’Etablissement

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

Le Signature et cachet (nominal)

2. IEF

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

Le Signature et cachet (nominal)

3. IA

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

Le Signature et cachet (nominal)

NB : Les années passées en qualité de formateur, d’encadreur des élèves professeurs en formation à l’ENFEFS, à l’ENSETP, aux CNFMETP, de chef de bureau des services centraux et déconcentrés sont comptabilisées à raison d’un point par année en poste de responsabilité (à justifier).

Date et signature de l’intéressé (e)

NB : remplir une fiche en deux exemplaires



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple Un But Une Foi

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, DE L'APPRENTISSAGE ET DE
L'INSERTION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Année Scolaire :
N° dossier Mirador :
IEN :
N° CNI :
Matricule de solde :
Corps :
Grade..... depuis le :
Dernier diplôme professionnel :
Spécialité :
Téléphone :
Email :
Téléphone :

MODELE III (ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL)

FICHE DE MUTATION CONCERNANT LES CANDIDATS A UN POSTE DE PROFESSEUR OU DE MAÎTRE D'APPLICATION

Prénoms et nom de famille

Sexe Date et lieu de naissance

Situation de famille (célibataire, marié (e)) Nombre d'enfants)

Poste actuel IEF IA

En qualité de Depuis le

POSTES DEMANDES

1 IEF IA
2 IEF IA
3 IEF IA
4 IEF IA

| ELEMENTS FONDAMENTAUX | Intéressé(e) | IA/IEF | Commission académique |
|---|--------------|--------|-----------------------|
| -Ancienneté dans l'enseignement (à justifier) Date d'entrée dans l'enseignement..... 1 point x.....(nombre d'années) | | | |
| Ancienneté dans le poste actuel (à justifier) Date d'accès au poste actuel..... 1 point x.....(nombre d'années) | | | |
| Note de mérite $\geq 13/20$ à justifier (année de la dernière note d'inspection) Note :sur 20 = | | | |
| Moyenne des 2 dernières notes administratives (à justifier) Année :Note..... Année :Note..... Moyenne.....sur 20 | | | |
| TOTAL | | | |

Date et signature de l'intéressé (e)

NB : remplir une fiche en deux exemplaires

APPRECIATIONS DES SUPERIEURS HIERARCHIQUES

1. Le Chef de service (Directeur d'école, Directeur CRFPE, Chef d'Etablissement)

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

Le/...../20.....

Signature et cachet (nominal)

2. Inspecteur de l'Education et de la Formation

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

Le/...../20.....

Signature et cachet (nominal)

3. Inspecteur d'Académie

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

Le/...../20.....

Signature et cachet (nominal)